

Décembre 2023



Berles-Monchel

BULLETIN MUNICIPAL





Le mot du maire

Ma première année à la tête de notre commune se termine. Permettez-moi d'adresser mes remerciements à mes Adjointes, aux Conseillers municipaux et au Personnel communal qui s'investissent à mes côtés.

Mes félicitations à toutes les personnes qui participent à l'animation de notre village.



C'est aussi le moment de revenir sur les principales réalisations de 2023 :

- Les travaux de l'église ont continué à accaparer toute notre énergie.
- La reprise des tombes « abandonnées », avec la construction d'un ossuaire et d'un caveau d'attente ont été réalisées en début d'année.
- Forts des retours positifs à nos demandes d'accompagnements financiers auprès de nos partenaires, l'élaboration du projet concernant la Peupleraie a pu être finalisé. Il vous a été explicité lors d'une réunion publique par le maître d'œuvre.
- Rue de Vandelicourt, conformément à nos engagements des trottoirs ont pu être rénovés.
- Parallèlement l'animation festive a toujours été aussi fournie et reconnue:

- La souscription et sa fête villageoise ont monopolisé de nombreux bénévoles pour une réussite remarquable, j'en profite pour les remercier à nouveau ainsi que tous les généreux donateurs.

- 14 Juillet et traditionnelle ducasse n'ont pas souffert des sollicitations répétées auprès de nos fidèles membres actifs de l'association d'Animation.

J'ai une pensée émue toute particulière pour les familles endeuillées, pour celles qui souffrent de la maladie ; je leur adresse toute ma compassion et mon soutien.

Quant aux perspectives pour l'année nouvelle, je pense vous les présenter en vous retrouvant nombreux lors de la cérémonie des vœux le dimanche 7 janvier à partir de 11h30

Permettez-moi au nom de toute l'équipe municipale de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour 2024 qui se profile : vœux de bonne santé et de bonheur pour chacun d'entre vous et des vœux de réussite.



Mairie - 2 rue Jules de Bonnevallet
62690 BERLES MONCHEL
Tél. 03 21 22 02 60
Email: commune@berles-monchel.fr
Site: www.berles-monchel.fr

SOMMAIRE

A savoir.....	4
Cadre de vie.....	6
Vie communale.....	5
Vie scolaire	11
Evènements.....	13
Travaux.....	15
Projet.....	18
Associations.....	20

Horaires
d'ouverture
Mercredi:
10h00-12h00
Vendredi:
16h30-18h30
Samedi
Permanences
des élus
10h30-12h00

Mise en page
et impression:
Mairie de
Berles Monchel

ETAT-CIVIL



Naissances :

- FEVIN Raphaël, Joël, Lionel né le 5 février 2023
- TREUTENAERE Lys, Alïs, Marcel né le 27 mai 2023
- BRUNELLE Romane, Bétarice, Roselyne, née le 19 juin 2023



Mariages :

- MIELET Jean-Marie et COUFFET Marie-Annick le 22 avril
- Féron Jérôme et DOYELLE Fabienne le 18 novembre 2023



Décès :

- ROUSSEL Fernand le 8 mai 2023
- TREFIER Jean-Pierre le 6 août 2023
- SACLEUX Marie-Jo le 13 septembre 2023
- DUÇATEZ Marie-José, le 29 novembre 2023
- DHÉE Marcelle, le 25 décembre 2023

■ Élagage des arbres

Des obligations pour la sécurité de tous !

Il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété. Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins.

Après plusieurs mises en demeure, si le propriétaire de la parcelle n'effectue pas les travaux, la commune peut se substituer à ce manquement et faire exécuter les travaux d'office. Les frais occasionnés peuvent faire l'objet d'une demande de recouvrement auprès des autorités compétentes et peuvent s'élever à 2 000€.



Si les branches dépassent sur un terrain privé, le propriétaire du terrain peut vous contraindre d'élaguer votre arbre par voie de conciliation ou contentieuse. Cependant, la loi n'autorise pas un particulier à élaguer les arbres du voisin. Ainsi, s'il est autorisé à couper des racines, des ronces et des brindilles venues d'à côté jusqu'à la limite de son terrain, il doit laisser les branchages tels quels.

Quelle est la marche à suivre pour obliger le voisin à tailler les branches de son arbre ? En cas de conflit du voisinage, il faut commencer par envoyer un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception rappelant la loi au propriétaire peu scrupuleux. Si cela ne s'avère pas efficace, il faut saisir le tribunal judiciaire. La justice peut proposer un règlement à l'amiable avant d'instruire l'affaire.

Je suis locataire : qui doit élaguer les arbres ? dans une location, la responsabilité de l'élagage des arbres et arbustes pèse normalement sur l'occupant.

■ Avis taxe foncière 2023

La taxation foncière de 2023 se caractérise cette année par une hausse sensible de 7.1% des bases locatives cadastrales (servant de base pour le calcul de la taxe foncière). Pour rappel, cette revalorisation est automatique et est calculée par l'Etat au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

Elle s'applique à toutes les propriétés bâties et non-bâties.

Afin de ne pas alourdir les finances de ses administrés, déjà fortement impactées par le contexte économique, la municipalité a décidé, comme pour les années précédentes, de ne pas augmenter ses taux d'imposition.

A noter également une importante augmentation de la taxe ordures ménagères.

Certificat d'urbanisme

Vous souhaitez acheter un terrain à bâtir ou construire une maison ?

Il est recommandé de demander à la mairie un certificat d'urbanisme (CU) avant d'effectuer une de ces opérations. Le CU est un document d'information sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain. Ce n'est pas une autorisation d'urbanisme.

Il existe 2 types de certificat d'urbanisme : le CU d'information (de type A) et le CU opérationnel (de type B).

Si vous n'avez pas encore de projet de construction sur le terrain, vous pouvez demander un CU d'information. Il vous renseigne notamment sur les règles d'urbanisme sur la parcelle, les taxes et les servitudes. Si vous avez un projet de construction sur le terrain, vous pouvez demander un CU opérationnel. Il vous indique si votre projet est réalisable sur la parcelle.

Elections

Le 24 septembre 2023 ont eu lieu les élections sénatoriales afin de renouveler la moitié des sièges au Sénat. Sept sièges étaient à pourvoir pour représenter le Pas-de-Calais. Les sénateurs ont été élus au suffrage universel indirect.

En 2024 vous serez invités à élire les représentants au parlement européen le **dimanche 9 juin**. Les élections européennes ont lieu tous les 5 ans avec un seul tour.

Pass déchèterie



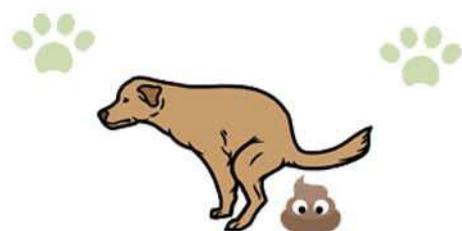
Vous faites partie du territoire du SMAV, demandez gratuitement votre carte d'accès aux déchetteries du Syndicat Mixte Artois Valorisation (Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité)

- En ligne à partir du site internet du SMAV dans l'Espace Usager

- Via le formulaire papier téléchargeable ou à retirer en déchèterie ou en mairie sur simple demande. (attention: traitement plus long).

Un maître responsable ramasse

Pour les enfants, pour les promeneurs et pour les agents municipaux, merci de ramasser les crottes de vos chiens



Aménagement et Fleurissement



Un groupe de volontaires aide Patrick à améliorer le cadre de vie de notre village par le fleurissement et la création d'aménagements. Grâce à eux, la commune a une nouvelle fois obtenu en 2023 le bouquet d'or avec félicitations du jury Villes et Villages fleuris.

Cette année des parterres ont été créés et améliorés, notamment devant la salle, la stèle FFI, les entrées du village, ainsi qu'au Pré Vert. Une lice et quelques travaux ont été réalisés au parc de jeux: remise en état des jeux et mobiliers, confection d'un banc autour de l'arbre par Patrick et Daniel. La commune a également acheté un toboggan et une table de ping-pong.



Les bénévoles n'oublieront pas Marie-Jo SACLEUX qui s'était beaucoup impliquée dans ces actions, elle qui aimait tant son village et les fleurs. Nous pensons à elle en voyant les rosiers jaunes qu'elle avait choisis.

Si vous souhaitez participer au fleurissement du village ou si vous avez des suggestions vous pouvez contacter Mme THERY Martine (0616490626).



- Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, tout brûlage à l'air libre est interdit.

- En automne, pensez à élaguer arbres et arbustes ou haies à l'aplomb des réseaux électriques ou téléphoniques.

Hauts-de-France Propres

Ce 18 mars, la Région Hauts-de-France et ses partenaires, la Fédération Régionale des Chasseurs et l'Association Régionale de Pêche, organisaient la sixième édition de l'opération citoyenne de nettoyage de la nature Hauts-de-France Propres. Les habitants de la commune de Berles Monchel, mais aussi les collectivités, les entreprises, les établissements scolaires et les associations ont ainsi uni leurs forces pour ramasser et collecter les déchets dans tous les territoires de la région. L'opération « Hauts-de-France Propres » est aussi l'occasion, pour chaque participant, de prendre conscience de son impact sur notre environnement et d'être plus attentif à sa production de déchets au quotidien.



Repas des aînés

Ils étaient une soixantaine à participer au repas des aînés 2023 organisé par la commune de Berles Monchel et le CCAS. Repas gastronomique, bonnes saveurs, petit verre de vin et dessert savoureux étaient au rendez-vous.

Lors de cette journée, nos aînés ont pu également admirer le coq du clocher de l'église St Léger mis en évidence dans la salle des fêtes le temps des travaux et qui reprendra sa place d'ici quelques semaines.

Cette année encore, le repas des aînés a connu un réel succès.



Cérémonies 8 Mai & 11 Novembre

Anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et jour de commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Désormais journée d'hommage à tous les morts pour la France, le jour férié et ses cérémonies sont devenus un rendez-vous pour les acteurs mémoriels.

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits du XXe siècle aux jeunes générations.



Fête des Voisins

Vendredi 2 juin en soirée, par une météo très clémente, une soixantaine d'habitants se sont retrouvés pour participer à la fête des voisins.

Basée sur le principe de l'auberge espagnole, cette soirée a permis à chacun de voir ou revoir des personnes habitant près de chez eux (l'on peut être voisin et ne pas forcément se rencontrer souvent!!). Tout en dégustant de délicieux mets (les tables étaient copieusement garnies!), les discussions furent nombreuses et la soirée placée sous le signe de la bonne humeur!



La commune aux couleurs de Pâques



Encore une très belle animation organisée par l'Association d'animation de la commune le 10 avril pour la journée de Pâques en compagnie d'un nouveau venu «Lapinou». Un parcours codé mêlant souvent orientation et énigmes était organisé au départ du terrain de jeu pour les grands et une chasse à l'œuf sur le terrain de foot pour les plus petits. La décoration de la commune n'a pas été négligée avec l'arrivée d'une nouvelle création «Miss Bunny» venue compléter les différentes décorations du village. Des petits moments simples et magiques qui font le bonheur des petits et grands.

14 Juillet

Le 14 Juillet est l'occasion pour chaque habitant de se retrouver sur le stade et à la salle des fêtes afin de participer à une fête champêtre et traditionnelle.

Les enfants ont la possibilité de participer à des jeux organisés et animés par l'Association d'animation et la municipalité.

Nous avons mis à l'honneur nos jeunes pour leur entrée au

collège en leurs offrant cette année des écouteurs bluetooth et félicité les lauréats aux différents examens

Puis, c'est un peu plus de 130 personnes qui ont dégusté nos frites maison accompagnées de potjevleesch ou de jambon dans une ambiance de partage et de convivialité.



Noël à Berles Monchel

Ils étaient une vingtaine à décorer la commune pour rendre le village féérique pour cette période de Noël avec de jolies personnages et accessoires réalisés artistiquement par Adeline. Une tradition qui perdure avec cette année quelques nouveautés sur le thème de Disney.



Goûter de Noël /Colis des Aînés

Le Dimanche 17 décembre 2023, le goûter de Noël des aînés de plus de 70 ans et de enfants de la commune a été organisé par la Municipalité en collaboration avec l'association d'Animation. L'occasion d'un moment de partage autour de Jeux de société, d'ateliers pour les enfants. Le tout accompagné de gâteaux, chocolat chaud ou encore buche glacée.



Fête des écoles

- Une première dans la commune !!!

Cette année, l'association des parents d'élèves Savy-Berles et les écoles du RPI ont proposé une soirée festive ouverte aux familles, amis et locaux pour partager un moment de convivialité et permettre de fêter le début de l'été en musique dans le cadre de la fête des écoles. C'est sans hésitation que le conseil municipal a immédiatement validé cette proposition demandée depuis plusieurs années.



La soirée a débuté par un spectacle donné par toutes les sections et classes des écoles (de la maternelle au primaire) devant un parterre de 400 personnes environ composé essentiellement de parents et proches des enfants. Ce dernier s'est terminé pour accueillir un «apéro» festif et familial proposé par les responsables de l'APE (Association de parents d'élèves).



S'en est suivie une soirée frites avec plus de 300 repas pour terminer cette fête. À noter aussi des stands sportifs ou ludiques de l'APE ainsi que des ventes de gâteaux et brochettes de bonbons, qui ont été confectionnés au profit de l'association qui reverse les recettes pour des achats de matériel pédagogique ou des sorties pour les enfants des écoles.



Association des Parents d'Elèves

BUREAU APE 2023

Stéphane PRUD'HOMME Président

Charlotte THELLIEZ et Carine CABON Présidentes Adjointes

Amélie VAILLANT Trésorière et Elodie GANICHON trésorière Adjointe

Emilie COURBET Secrétaire Cindy COLLIEZ secrétaire adjointe



PROGRAMME DE L'APE
2023-2024

NOVEMBRE:
VENTE DE CASES POUR GAGNER UNE BOITE DE CHOCOLATS - DISTRIBUTION EN DECEMBRE

17/02/2024:
SOIRÉE CARNAVAL à LA SALLE DES FÊTES DE BERLES-MONCHEL

19/12/23:
DISTRIBUTION DES JACINTHES DE NOËL

07/04/2024 :
SORTIE ORGANISÉE PAR L'APE (SURPRISE)

07/06/2024:
FÊTES DES ÉCOLES à LA SALLE DES FÊTES DE SAVY-BERLETTE

LE BUREAU DE L'APE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE SCOLAIRE ET COMPTE SUR VOTRE PRÉSENCE LORS DES DIFFÉRENTES ACTIONS.

IPNS

Ducasse communale



La traditionnelle ducasse de la commune s'est déroulée comme chaque année le 4 et 5 août pour le traditionnel jambon grillé le dimanche et le souper à l'andouille le lundi. C'est environ 340 repas qui ont été servis le dimanche et 300 le lundi pour ce week-end festif. Un grand merci à l'Association d'animation et à tous les bénévoles sans qui ce genre d'évènement ne pourrait avoir lieu.

Fête villageoise

Les 23, 24 et 25 juin a eu lieu la fête villageoise inscrite aux journées « Patrimoine de Pays et des Moulins » et le lancement de la souscription volontaire pour la rénovation du clocher refuge avec Monsieur Philippe PIC de la Fondation du Patrimoine.

Le vendredi après-midi était réservé aux scolaires encadrés par les enseignants et des bénévoles :

confection de moulins en carton, jeux traditionnels, maquillage, initiation à l'héraldique... le tout suivi d'un goûter couronnant le succès de cette après-midi.



Fête villageoise

Le samedi après-midi : exposition de vieux outils, les moulins avec confection de différentes huiles dans la ferme de Mr Jacques BRISSET, l'héraldique, le marché dans le Parc du château de Mr et Mme De Calan.

Le soir les feux de la Saint-Jean, les gaulois avec Contoutos et un agréable barbecue animé par une joyeuse équipe.



- Exposition de cartes postales anciennes sur Berles-Monchel.
- Conférence « Si Berles m'était conté » par Mr Alain TRIFFAUT

- Danses animées par les « Sabots de Bully »
- Déambulation avec saynètes dans Berles l'après-midi avec Atrébate Théâtre et Contoutos.
- Les peintres dans la rue.

A midi une bonne restauration avec buvette nous a permis de résister à la chaleur accablante.

Nous remercions tous ceux qui ont œuvré à cette belle manifestation villageoise et ont participé au lancement de la souscription avec la Fondation du Patrimoine.

La souscription continue pendant 3 ans, permettant aux retardataires d'y participer s'ils le veulent.

Merci aux généreux donateurs. Le montant actuel dépasse les 25 000 euros.

Actuellement nous déposons des dossiers auprès des entreprises afin de leur expliquer le mécénat et espérer un don de leur part.



Trottoirs



Les trottoirs en schiste rouge le long de la rue Vandelicourt s'étaient énormément détériorés avec le temps; à certains endroits il n'y avait plus de schiste, il ne restait que de la terre rouge qui rendait les trottoirs très boueux en cas de pluie.

La municipalité a donc souhaité effectuer des travaux de remise en état des accotements (bordure, enduit bicouche et scellement de bouche d'égout).

Afin de réaliser ces travaux d'un montant total de 38 647.60 € TTC, la commune a sollicité une subvention de 12 801 € auprès du Département qui a encore une fois répondu présent pour soutenir la commune



Réfection des ponts et écoulements

Le Département du Pas-de-Calais est intervenu pour des travaux de réfection au niveau du pont qui surplombe la Scarpe côté Savy-Berlette et celui qui enjambe le Fleurin.



Elagage, Fauchage, Fil d'eau

Comme chaque année, la commune entreprend différentes interventions afin de maintenir notre village propre.



Cimetière



Comme vous avez pu le constater, une petite vingtaine de tombes abandonnées, dangereuses ont été reprises. Lors des exhumations, les restes ont été placés dans l'ossuaire créé à cette occasion au fond du cimetière.

Certains emplacements ont déjà été repris.

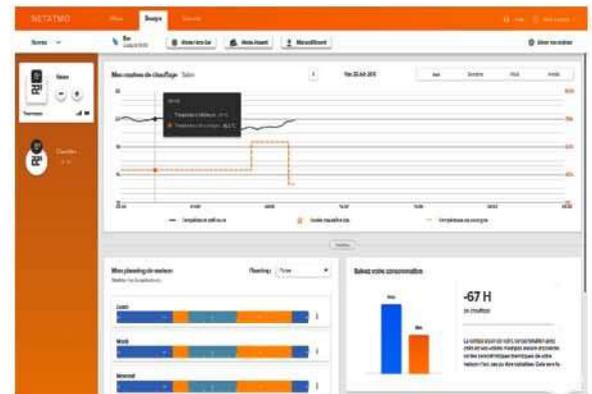


Il nous faudra poursuivre la reprise de tombes, en particulier celles situées à l'entrée du cimetière, non entretenues et pour lesquelles aucune concession n'a été souscrite. Dans la mesure du possible, les familles des ayants-droit seront contactées au préalable.

Salle des fêtes

La commune a complété son système de chauffage principal par un thermostat connecté afin d'établir des programmes de chauffe personnalisés, de modifier les consignes à distance, d'anticiper les variations de température intérieure et de suivre de manière très précise les consommations d'énergie liées au chauffage, jour par jour et heure par heure. Il permet également de savoir si le chauffage est à l'arrêt ou non.

Information très importante qui permet dorénavant d'anticiper les problèmes de chauffage le lundi matin avant l'ouverture de l'école.



Atelier technique



La commune avait stocké depuis des années l'ancienne charpente de la salle des fêtes. Afin de libérer de la place dans le local technique et sur un autre lieu de stockage, un carport a été construit au niveau d'une dalle béton déjà existante. Afin d'éviter des problèmes de moisissures des gouttières ont été également installées sur toute la longueur du bâtiment ainsi que deux spots extérieur à LED.

D'autres projets sont prévus concernant le local technique pour l'année 2024. A suivre.

■ Eglise Saint Léger

Nous sommes entrés dans la phase finale de la rénovation de la partie haute du clocher. La charpente a été refaite dans de bonnes conditions, avec le remplacement de beaucoup de pièces de bois vu le très mauvais état de celle-ci.



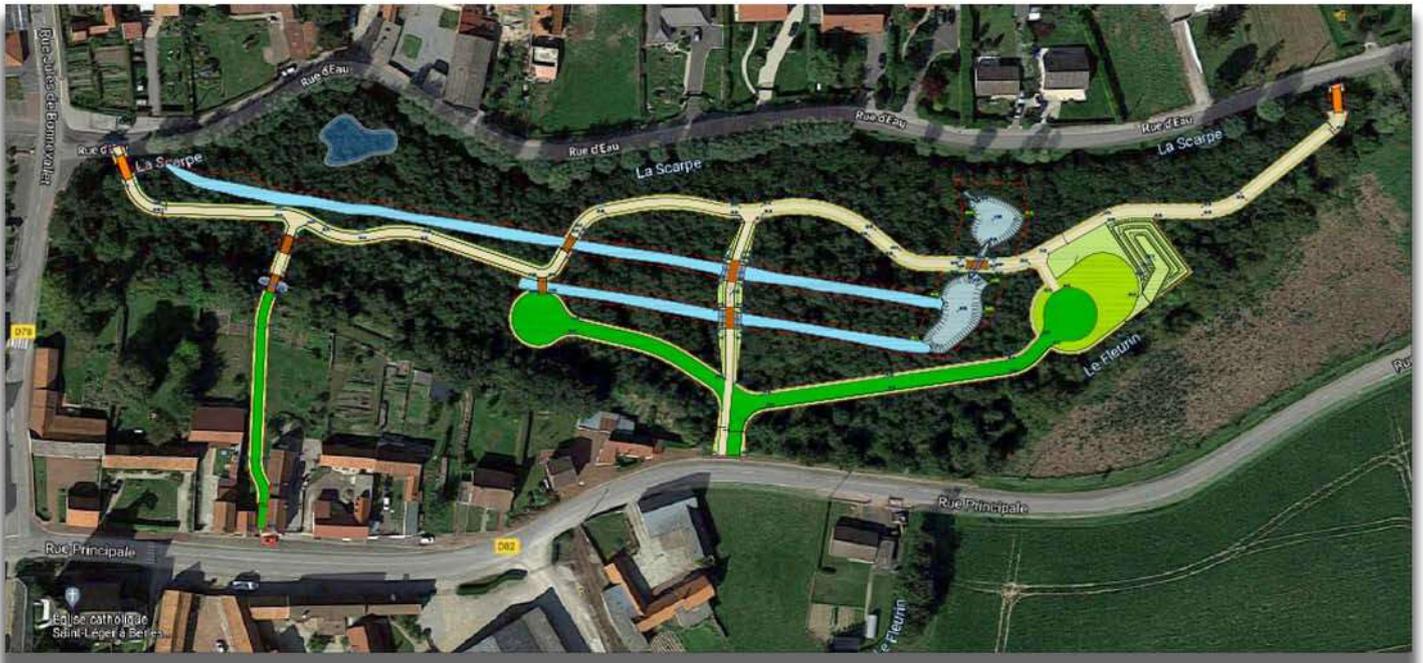
Actuellement les ardoises sont posées dans des conditions météo difficiles.



Nous espérons remettre le coq girouette pour le début de l'année prochaine.

Comme pour le chœur et la nef, un numéro 3 spécial plus détaillé sur l'histoire et la rénovation du clocher refuge sortira ultérieurement.

Peupleraie ◀



Lors de la réunion de présentation du projet d'aménagement de la peupleraie validé par le Conseil municipal, une trentaine de personnes se sont présentées. Sébastien Frammery, le maître d'œuvre d'Amena Konzept a détaillé les travaux prévus, en conformité avec nos demandes et l'esprit environnemental d'une zone humide protégée. Des réponses ont été apportées aux interrogations soulevées.

Les gros travaux devraient débuter en septembre 2024. Une autre réunion permettra à tous ceux qui veulent s'investir, de rejoindre et compléter le collectif participatif.



► Plateau sportif intergénérationnel

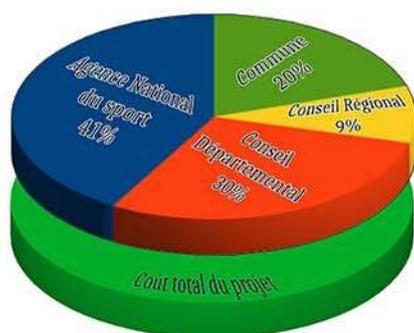
La commune dispose, pour seul équipement sportif d'une surface enrobée d'environ 800 m². L'installation actuelle datant de 2007 n'a pas subi de rénovation majeure depuis sa construction

En dehors des heures de classe et pendant les vacances scolaires, de nombreux enfants, adolescents et famille occupent l'aire de jeu actuelle.

La demande d'un nouvel équipement est réelle et récurrente tant de la part des jeunes que de la part des parents souhaitant voir leurs enfants évoluer en toute sécurité.

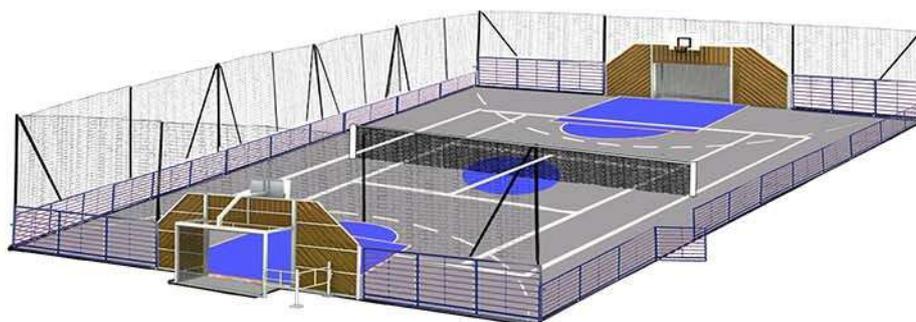


Face à ce constat, la commune a effectué différentes demandes de subventions pour la mise en place d'équipements sportifs tels que but de hand ball, terrain de tennis, panier de basket, table de ping pong... afin d'exercer plusieurs activités simultanément en toute sécurité. Matériels testés par un organisme agréé.



Ces différentes demandes de subventions permettant la rénovation des équipements sportifs nous sont revenues avec un avis favorable.

Subventionné à 80%, la commune disposera pour l'année 2024 d'un équipement sportif sécurisé et homologué à moindre coût pour la commune.



■ Club de l'amitié



L'Assemblée Générale a eu lieu le 23 Mars 2022 suivie d'un repas chez Legris à Tincques (gratuit pour les adhérents).

Les membres du club de l'Amitié vous souhaitent une bonne année 2024 et une bonne santé.

Si vous voulez passer un bon moment de détente, de convivialité (cartes, scrabble, rummikub).

Venez nous rejoindre à la salle des associations de Berles chaque dernier mercredi du mois de 14h à 18h.

Une cotisation de 22€ est demandée; elle s'ajoute à la subvention que nous accorde le Conseil Municipal que nous remercions.

Pour le Bureau
Simone DELANNOY

Les randonneurs de l'Atrébatie ■

"L'unique moyen de savoir jusqu'où l'on peut aller, c'est de se mettre en route et de marcher"

L'année 2023 s'est déroulée avec seulement 4 annulations dues à une vigilance orange.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 26 février .

Nous avons organisé ou participé durant l'année à : la galette des rois à BERLES MONCHEL, les parcours du cœur à IZEL lez HAMEAUX et à TINCQUES, la marche gourmande à LICQUES, la ducasse de BERLES MONCHEL, la R'Andouillette à ARRAS, une randonnée à la journée à HESDIN, la Tamalou Ice d'Haagen Dazs à TILLOY les MOFFLAINES, et le repas de fin d'année qui aura lieu à La Ferme des Menhirs à ACQ.

Le club fonctionne :

- le dimanche matin pour une randonnée 2 fois par mois de 8 kms
- le lundi après-midi pour 2 randonnées de 6,5 et 8,5 kms et une rando douce de 4,5 kms
- le jeudi après-midi pour 2 randonnées de 7,5 et 10 kms et une rando douce de 4,5 kms

Le club compte 85 adhérents qui sont encadrés par 2 Brevets Fédéraux, 3 animateurs 1er niveau et 1 animateur de randonnée de proximité.

"Le secret pour bien vivre et longtemps est de manger la moitié, de marcher le double, de rire le triple et d'aimer sans mesure."

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la Présidente
Madame Irène COMORERA

au 06 89 14 60 44

ou par mail irenecomorera@orange.fr

Portez-vous bien et passez de bonnes fêtes de fin d'année

Association d'animation



Bonjour à tous !

L'année 2023 a été, à l'instar de 2022, une période encore compliquée, marquée par le chagrin, en raison de la disparition de notre amie Marie Jo, ainsi que de plusieurs proches de nos membres.

Victor Hugo a dit :

«Tu n'es plus là où tu étais mais tu es partout là où nous sommes.»

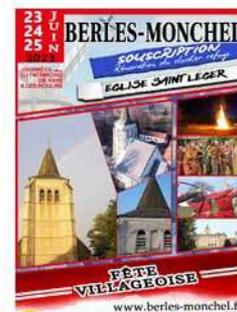
Avec une AG, le 5 février, qui avait rassemblé 39 membres actifs dans le Comité d'Administration et de très nombreux autres volontaires, nous avons élaboré un calendrier bien chargé et très ambitieux.

Malgré toute la peine qui nous a affectés, l'Association d'animation a décidé de continuer les projets envisagés afin de retrouver un peu de sérénité et de joie dans nos rencontres.

- Le **10 avril** : la chasse aux œufs
- Le **29 avril**: les plus sportifs ont bravé les kilomètres et les côtes pour profiter d'une superbe journée à Olhain: vélo, accrobranche et pique-nique.

En juin, Berles-Monchel a été le théâtre de la superbe fête villageoise et du lancement de la souscription pour le clocher de l'église.

- Le **23 juin**: les élèves du RPI ont été initiés à l'histoire de Berles-Monchel, la construction de moulin, jeux anciens, héraldique, découverte des Balaztels, maquillage lecture de contes....
- Le **24 juin**: la souscription pour le clocher s'est ouverte officiellement. Le soir, un barbecue géant et des feux de St Jean ont embrasé le cœur de notre village.
- Le **25 juin**, fête villageoise
- Le **9 juillet**: Petits et grands ont passé une superbe journée à Bellewaerde, en Belgique.
- Le **14 juillet** : Cette belle journée citoyenne a réuni petits et grands autour de jeux divers et d'un bon repas typique de notre région : potjevlesh, frites...
- Les **6 et 7 août** : la ducasse a encore connu un très gros succès. 340 convives le dimanche et plus de 300 pour l'andouille du lundi... un record!!!



Association d'animation



- Le **26 novembre** : L'Association a participé, comme chaque année, au repas des aînés en offrant le fromage et les vins. C'est toujours avec grand plaisir que nous partageons cette journée.

- **Début décembre** : Préparation et installation des décors de Noël.

- Le **3 décembre** : Petite virée au marché de Noël d'Amiens

- Le **10 décembre** : Marché de Noël.

- Le **17 décembre** : Avec le bon vieux Père Noël, nous avons préparé un goûter au chaud: friandises, chocolats et clémentines, Ateliers, Père Noël, boules, maquillage et réalisation de sablés de Noël, Coquilles, chocolat chaud, café, bûche glacée et pétillant

Ce fut l'occasion pour notre Maire, Hubert, de remettre aux enfants du RPI une carte cadeau, offerte par le SIVU, et les élus ont pu offrir le colis aux aînés.

Cette année, l'association y a participé en choisissant un ballotin de chocolats fournis par un artisan local.

- Le **31 décembre**: Le passage à 2024 a réuni 165 personnes pour partager un très bon repas, lors du réveillon. Berles-Monchel connaît toujours un grand succès. Les réservations ont vite été complètes.

- Le **3 janvier** : On renouvelle la sortie à Funnypark ou au bowling.

J'associe à nos succès, l'Equipe Municipale, portée par Hubert, ainsi que toutes les personnes qui donnent de leur temps pour que nos manifestations soient toujours réussies.

C'est très sincèrement que tous les membres du bureau et du CA les remercient.

L'Association organisera son Assemblée Générale, le **28 Janvier 2024**.

Vous êtes tous les bienvenus.

Venez nombreux nous apporter vos idées.

Merci également à Clémence, Carine et Patrick pour leur aide.

L'Association vous souhaite une excellente année 2024!!!

Sylvie Caboche,

Présidente de l'association d'animation de Berles Monchel





Bonnes Fêtes
DE FIN D'ANNÉE



Commune
de
Berles-Monchel